

Arrêté

Générale

modern

Arrêté n° 2009-0247/PR/MEFPCP portant affectation d'une parcelle de terrain au profit du Ministère de l'Emploi, de l'Insertion et de la Formation Professionnelle, sise à Balbala.

n° 2009-0247/PR/MEFPCP

MinistèreMINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES, ET DE LA
PLANIFICATION, CHARGÉ DE LA PRIVATISATION**Date de publication**

22 mars 2009

Numéro JO

n° 6 du 31/03/2009

Date du numéro

31 mars 2009

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VISAS

VU La Constitution du 15 septembre 1992

VU Le Décret n°2008-0083/PRE du 26 mars 2008 portant nomination du Premier Ministre

VU Le Décret n°2008-0084/PRE du 27 mars 2008 portant nomination des membres du Gouvernement

VU Le Décret n°2008-0093/PREdu 03 avril 2008 fixant les attributions des Ministères

VU La Loi n°173/AN/91/2ème L du 10 octobre 1991 portant organisation du Domaine Privé de l'Etat

SUR Proposition du Ministre de l'Economie, des Finances et de la Planification, chargé de la Privatisation

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 17 mars 2009.

TEXTE INTÉGRAL

Article 1er

Il est affecté une parcelle de terrain d'une superficie de 7.500 m² sise à Balbala, au profit du Ministère de l'Emploi, de l'Insertion et de la Formation Professionnelle.

Article 2

Cette parcelle de terrain est destinée à abriter un Centre de Formation Professionnelle pour l'Emploi et l'Entreprise.

Article 3

Dans les vingt jours de la date du présent Arrêté, la Directrice des Domaines et de la Conservation Foncière fera remise de ladite parcelle au Ministère de l'Emploi, de l'Insertion et de la Formation Professionnelle. Il sera dressé un procès-verbal de cette opération, lequel comportera évaluation du terrain affecté et détermination de ces limites.

Article 4

Le présent arrêté sera publié et communiqué partout où besoin sera.
